
COMMUNIQUÉ

VOUS DEVEZ ÊTRE ENTENDUS !!!

Vendredi 3 février, vous étiez **près de 300 à vous être mobilisés** pour dénoncer vos conditions de travail, les problèmes d'encadrements, les pressions, les inégalités de traitement,...

Malgré le fait que s'appliquaient la nécessité de service et la pression de certains responsables, cette forte participation démontre **le malaise qui règne dans nos services.**

A l'occasion du CHS extraordinaire, nos organisations syndicales, conformément à la décision de ces deux assemblées générales, vous appellent à vous rassembler place de la mairie **le mardi 7 février de 13h30 à 14h29 pour dénoncer une fois de plus les problèmes de mal-être au travail,**

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE MOBILISATION POUR QUE VOUS SOYEZ ENTENDUS !

A cet effet un préavis de grève est déposé par nos organisations syndicales de 13h30 à 14h29. Le CHS débutera à 14 h. Une grève de moins d'une heure ne vous imputera que de 55 min de salaire.

**NE LÂCHONS RIEN !
DES DÉCISIONS URGENTES DOIVENT ÊTRE PRISES !**

**TOUS DEVANT LA MAIRIE MARDI
DE 13H30 A 14H15**

**SOYEZ NOMBREUX POUR DIRE STOP AUX
CONDITIONS DE TRAVAIL
INSUPPORTABLES
ET A L'INJUSTICE !**